

Bénévolat : « J'ai choisi Entrepreneurs de la Cité car c'est une activité atypique en totale adéquation avec mon parcours professionnel »

L'histoire de la micro-assurance se compose avant tout de tranches de vie. Dans les numéros précédents, la rédaction présentait le parcours souvent atypique des adhérents d'Entrepreneurs de la Cité. Aujourd'hui, faisons la connaissance d'une bénévole, Annie Passini.



Annie Passini a fait toute sa carrière dans l'assurance, d'abord chez Axa, ensuite auprès d'un courtier, pour finir sa carrière en tant que commerciale chez un agent Axa.

Dynamique, elle n'a pas voulu rester chez elle pendant sa retraite. « Je suis allée au « Carrefour du bénévolat » qui m'a pré-

senté une vingtaine d'associations. J'ai choisi Entrepreneurs de la Cité car c'est une activité atypique en totale adéquation avec mon parcours professionnel », nous explique-t-elle.

Annie a rejoint l'association en juin dernier. Concrètement, elle est en contact direct avec des porteurs de projet et des créateurs d'entreprise ; elle les sensibilise, leur présente le programme de micro-assurance, leur envoie des devis et les accompagne jusqu'à leur adhésion. « L'équipe a su m'intéresser aux différentes étapes de la micro-assurance. En plus de mon travail, elle sollicite mon aide pour l'élaboration des futurs objectifs », nous confie Annie.

Entrepreneurs de la Cité est ainsi heureux d'associer des bénévoles au projet car ils apportent leur savoir-faire et des idées nouvelles !

« Je ne viens que deux jours par semaine mais je suis tout à fait intégrée. Le travail s'effectue dans un climat détendu et familial. Je me sens bien au sein d'une équipe jeune », conclue Annie.

Pour nous rejoindre, contactez-nous au :

04 37 24 52 70

ou

contact@entrepreneursdelacite.org

Agenda

Entrepreneurs de la Cité déménage !

Courant février 2009, nos bureaux seront transférés à Villeurbanne (69100), 72 rue Francis de Pressensé. Nos coordonnées téléphoniques restent inchangées.

Nous vous rappelons que vous pouvez nous joindre du lundi au vendredi :

de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

au **04 37 24 52 75**

Mécénat : Ils soutiennent Entrepreneurs de la Cité !

Chaque année, Entrepreneurs de la Cité reçoit des dons d'entreprises soucieuses de participer au développement du projet. L'exemple de la Fondation Groupe SEB parle de lui-même.



En juin 2007, le Groupe SEB a créé sa fondation d'entreprise, la Fondation Groupe SEB, afin de fédérer et de développer ses actions de mécénat de solidarité autour d'une priorité :

la lutte contre l'exclusion.

Concrètement, la Fondation apporte son soutien à des projets visant à réinsérer des personnes en difficulté, en particulier par trois vecteurs d'insertion : **le travail, le logement, l'éducation et la formation.**

En 2008, la Fondation Groupe SEB a choisi de s'engager auprès d'Entrepreneurs de la Cité. « L'association Entrepreneurs de la Cité

lutte contre l'exclusion des entrepreneurs « sans ressources » par la Micro-Assurance. Elle nous est apparue comme un partenaire naturel du fait de son activité et de son rôle précurseur en matière de micro-assurance en France », précise Christian COUTIN, Délégué Général de la Fondation Groupe SEB.

Et aussi :

Grant Thornton, Hannover Ré, Mazars et Sham, Meridiam Infrastructure ; tous ont permis, grâce à leurs dons de faire grandir le projet de micro-assurance.

La lettre de la micro-assurance

n°9
Janvier 2009

Entrepreneurs
de la Cité

LA MICRO-ASSURANCE POUR ENTREPRENDRE

Édito

« Depuis deux ans, la micro-assurance est une réalité en France pour les créateurs d'entreprise bénéficiant des minimas sociaux. »

Il y a quatre ans, quand d'autres se focalisaient sur les Pays du Sud, germait l'idée incongrue dans l'esprit de certains assureurs que des personnes pouvaient également, en France, être hors de portée de l'assurance pour des raisons financières ou de non adaptabilité des produits à leur réalité, aggravant ainsi encore plus leur précarité.

Nous avons du convaincre pendant de longs mois de la nécessité de créer en France un modèle de protection solidaire des risques, car c'était reconnaître d'une certaine manière les contradictions de notre propre système d'assurance.

Depuis bientôt deux ans, la micro-assurance est une réalité en France pour les créateurs d'entreprises bénéficiant des minimas sociaux. Elle nous enseigne déjà que la majorité des sinistres se déclare dans les premiers mois de l'activité (cf. Chiffres clés) justement au moment où, en l'absence de revenus, la période est la plus risquée pour la survie de l'entreprise.

Pour ces créateurs, la micro-assurance a joué pleinement son rôle, en permettant à l'entrepreneur de compenser le coût du sinistre et en l'accompagnant dans ses démarches administratives. Ce qui leur a permis de poursuivre leur activité.

Mais nous sommes aussi conscients d'avoir levé un côté du voile sur une nouvelle cause d'exclusion, car les difficultés d'accès à l'assurance touchent en réalité, au-delà des micro-entrepreneurs, nos

concitoyens particulièrement vulnérables, les jeunes en difficulté, les travailleurs pauvres, les retraités dont « la vulnérabilité se lit à travers une aggravation de la précarité depuis la fin des années 90¹ », les foyers monoparentaux, susceptibles de s'enfoncer un peu plus dans l'exclusion et la précarité au moindre sinistre non couvert.

Ainsi, dans une société marquée par une incertitude croissante, n'est-il pas de notre responsabilité d'assureurs d'inventer de nouvelles solidarités. Finalement, n'est-ce pas là le sens de l'assurance !



Bruno Rousset

Président de l'Association de Préfiguration de la Fondation pour la Micro-assurance

¹. Marc Nabeth, « Nouvelles voies de la Microassurance en France », édition 2008.

Chiffres clés

- **7,5 %** de nos assurés ont déclaré un sinistre*.
- Ces sinistres se sont déclarés entre le **1^{er} et le 7^{ème} mois** après la création d'activité, soit en moyenne **4 mois et demi** après l'adhésion.

*enquête réalisée auprès de nos adhérents entre le 1^{er} janvier 2008 et le 1^{er} mars 2008.

Sommaire

Actualités p. 2/3

- > La Reconnaissance d'Utilité Publique pour Entrepreneurs de la Cité
- > Entrepreneurs de la Cité récompensée !
- > Les Chambres de Commerce et d'Industrie partenaires d'Entrepreneurs de la Cité
- > Nos adhérents gagnent à être connus !

Brèves p. 4

- > « J'ai choisi Entrepreneurs de la Cité car c'est une activité atypique en totale adéquation avec mon parcours professionnel »
- > Ils soutiennent Entrepreneurs de la Cité
- > Agenda

La Reconnaissance d'Utilité Publique pour la Fondation Entrepreneurs de la Cité

Publié au Journal Officiel le 27 décembre 2008, le décret du 19 décembre 2008 portant sur la reconnaissance de notre fondation comme établissement d'utilité publique marque officiellement la naissance de la fondation Entrepreneurs de la Cité. Mise en lumière sur ce statut.

1 Qu'est-ce qu'une Fondation Reconnue d'Utilité Publique ?

La fondation reconnue d'utilité publique est l'acte par lequel une ou plusieurs personnes physiques et/ou morale de droit privé décident l'affectation irrévocable de biens, droits ou ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général à but non lucratif.

La fondation n'existe qu'à partir du moment où elle est reconnue d'utilité publique par décret du ministre de l'intérieur après avis favorable du Conseil d'État. La procédure est ainsi extrêmement exigeante dans la mesure où l'Etat français veut s'assurer du caractère réellement d'intérêt général du but que s'assigne la fondation dans ses statuts. Du fait de son caractère irrévocable, la durée de vie de la fondation devient alors illimitée. Il n'existe de ce fait pas plus de 541 fondation RUP en France¹ contre plus de 10 000 en Allemagne.

2 Quels en sont les avantages ?

Une fondation reconnue d'utilité publique peut recevoir des subventions publiques ou privées, des dons et legs, faire appel à la

générosité publique, organiser des manifestations relatives à ses objectifs, vendre des produits liés à son objet. Contrairement aux autres organismes sans but lucratif, elle peut également être propriétaire d'immeubles de rapport, même si ces immeubles ne concernent pas directement l'objet de la fondation.

3 Concrètement, qu'est-ce que ça change pour la Fondation Entrepreneurs de la Cité d'être reconnue d'utilité publique ?

Les actions en faveur des créateurs d'entreprise qui sont lancées depuis bientôt deux ans vont se poursuivre ; c'est le caractère d'intérêt général qui est ainsi reconnu, donc renforcé et garanti dans la durée.

Dotée d'une plus grande capacité juridique et financière et d'une dotation initiale de près de 6 millions d'euros, la fondation va pouvoir ainsi diversifier ses ressources pour préserver son indépendance.

Enfin, avec un conseil d'administration élargi, c'est une nouvelle gouvernance ouverte sur le monde associatif et l'économie sociale qui va présider aux destinées de la nouvelle fondation.

¹ Communiqué de presse de la Fondation de France, édition 2008

Les Chambres de Commerce et d'Industrie partenaires d'Entrepreneurs de la Cité



André Marcon, Président de CCI Entreprendre en France

Les Chambres de Commerce et d'Industrie reçoivent chaque année près de 60 % de chômeurs et bénéficiaires de minimas sociaux.

« L'assurance et la protection sociale ne constituent pas toujours la priorité des créateurs d'entreprises qu'il faut sensibiliser. A fortiori, lorsqu'il s'agit de publics en difficulté, il est fondamental de les soutenir afin qu'ils bénéficient des



éléments de protection nécessaires à leur entreprise », explique André Marcon, Président de CCI Entreprendre en France.

Ensemble, le réseau " CCI Entreprendre en France " et Entrepreneurs de la Cité ont signé le 29 octobre 2008 une convention de partenariat pour informer ces créateurs d'entreprise et leur permettre d'accéder plus facilement à l'assurance. A suivre...

Entrepreneurs de la Cité récompensée !

Tribulis, agence de conseils pour les acteurs du marché de l'assurance dans leurs stratégies marketing et leurs développements commerciaux, organise chaque année un concours ouvert aux acteurs de l'assurance, en partenariat avec Robert Harlf Banque et Assurance, l'Agefi, Marketing magazine et Marketing Direct.



Le Grand Prix Tribulis « Les Valeurs du Marketing en Assurance » a récompensé, le 25 septembre 2008 au Sénat, des acteurs de l'assurance, sur leurs innovations produits et marketing. Entrepreneurs de la Cité a reçu le **Grand Prix de l'Innovation Citoyenne pour sa Trousse Première Assurance**.

Ce dernier a été remis à M. Laurent des BREST, Président Directeur Général de CFDP Assurances et M. Philippe DELVAL, Directeur du Développement Commercial de CNP Assurances, représentant tous deux des sociétés fondatrices d'Entrepreneurs de la Cité.

Nos adhérents gagnent à être connus !

Depuis deux ans, la Trousse Première Assurance protège des créateurs d'entreprise dans toutes les régions de France. Afin de les faire connaître, l'association a mis en place, sur son site, un annuaire répertoriant les coordonnées de chaque adhérent. Voici quelques exemples :



The image features a central yellow map of France with a red logo in the center. Surrounding the map are several callout boxes, each containing a small photograph and text describing a member business. The callouts are: 'Soles de Mavi' (textile products), 'Dans l'air du vent' (tech kits), 'Speciallemand' (Franco-German agency), 'La Malle d'Asie' (Chinese furniture), 'Kawa Afrika-Cafés Rutaba' (green coffee), 'Ize and Lo' (world products), 'Della Vocce-Institut de la voix de Montpellier' (voice training), 'Zen Restaurant', and 'Zaora' (fantasy jewelry).

Soles de Mavi
Vente de produits textiles

Dans l'air du vent
Conception et fabrication de kits technologiques

Speciallemand
Agence interculturelle Franco-Allemande

La Malle d'Asie
Vente de meubles réalisés dans la tradition chinoise

Kawa Afrika-Cafés Rutaba
Torréfaction et vente de cafés verts d'Afrique

Ize and Lo
Vente de produits des 4 coins du monde

Della Vocce-Institut de la voix de Montpellier
Institut de formation dédié à la voix

Zen
Restaurant

Zaora
Vente de Bijoux fantaisies

Consultez toutes les activités sur notre site Internet
www.entrepreneursdelacite.org - Rubrique "Nos assurés à la une"